

Négociations interprofessionnelles 2021-2022

NOS REVENDICATIONS

- Il y a de la marge pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail! Il est essentiel de redonner une pleine liberté de négociation aux secteurs.
- Nous voulons une réelle augmentation du salaire minimum et des bas salaires ! (y compris les temps partiels)
- La Réduction Collective du Temps de Travail est une solution pour sauver des emplois en temps de crise (et vivre mieux), elle doit être encouragée !
- Nous voulons des mesures pour améliorer les fins de carrière ! Pouvoir ralentir dès 55 ans et s'arrêter sous conditions à partir de 60 ans.

Ce sont ces priorités que nous défendons pour un (éventuel) Accord inter-Professionnel.
C'est aussi ce que nous défendrons demain dans les négociations sectorielles !



CNE
CSC

L'avenir à
son syndicat

Négociations interprofessionnelles 2021-2022

NOS REVENDICATIONS

Il y a de la marge pour améliorer les salaires et les conditions de travail !

Le Conseil Central de l'Economie a sorti ce 14 janvier son estimation de la marge pour l'augmentation des salaires pour 2021-2022. Elle s'élèverait à **0,4%** pour les deux ans à venir. Pour la CNE, ce chiffre est techniquement insensé, socialement inutile, et économiquement dangereux.

Nous dénonçons depuis toujours la loi de 96 qui impose aux salaires un carcan (renforcé en 2017) et diminue la part du gâteau économique qui revient aux travailleurs. Le calcul de la marge a encore moins de sens dans le contexte actuel de grande incertitude économique liée au coronavirus. Il est essentiel de redonner une pleine liberté de négociation aux secteurs.

Techniquement insensé

Le chiffre calculé par le Secrétariat du Conseil Central de l'Economie manque de fiabilité et de certitude. Le contexte de la pandémie a provoqué un manque de données et des problèmes méthodologiques pour le calcul de la marge. Même avec tous les meilleurs modèles économiques du monde, en temps de pandémie, qui peut avoir la prétention de prévoir à quoi ressemblera notre économie dans 6 mois, un an ou deux ans ?

Socialement inutile

Outre qu'il n'est pas possible de calculer une marge salariale de manière fiable, il est temps de redonner la liberté de négociation aux secteurs pour qu'ils puissent négocier des augmentations salariales qui correspondent à leur réalité économique et aux revendications des travailleurs. Ceci est d'autant plus pertinent dans un contexte où les réalités économiques entre secteurs sont extrêmement hétérogènes. Tirer argument de cette pluralité des réalités économiques pour réduire la marge salariale interprofessionnelle aurait pour seul effet d'empêcher les travailleurs des secteurs en bonne santé économique d'avoir leur juste part, sans que leurs collègues en difficulté n'en aient le moindre avantage. Par ailleurs, dans certains secteurs l'enjeu ne sera pas d'augmenter les salaires, mais de sauver des emplois ; par exemple via la Réduction du temps de Travail, que ce carcan salarial interdirait !!

Economiquement dangereux

Faut-il le rappeler ? Ce qui plombe les économies européennes (déjà avant la pandémie), c'est essentiellement le manque de demande intérieure. Bloquer les salaires, c'est donc aussi mettre en péril l'emploi, surtout dans les secteurs qui vivent de la consommation des ménages. Par ailleurs le financement de la Sécu et d'une grande partie des services publics se base sur les salaires : la baisse (relative) des salaires menace donc l'équilibre des finances publiques, la Sécu et les services collectifs, à un moment de notre histoire où ils ont montré plus que jamais combien ils sont indispensables.

Il y a de la marge !

Si chiffre interprofessionnel il doit y avoir, la CNE demande qu'il soit purement indicatif. Il y a de la marge pour faire augmenter les salaires ! Depuis le début de la loi de 1996, la part de la richesse qui va aux salaires n'a fait que diminuer (de 69,5% du PIB en 1996 à 65,7% en 2019). Ainsi, si nous voulions seulement récupérer la même part salariale qu'en 2014, il faudrait que les salaires augmentent de **5,4%** sur la période 2021-2022 (et de 10,4% pour avoir la même part salariale qu'en 1996) ! Ces chiffres nous montrent qu'il y a de la marge pour augmenter les salaires du fait du carcan salarial imposé aux travailleurs depuis 1996. Cette marge peut servir à relever de façon importante le salaire minimum et les bas salaires, à négocier des augmentations du salaire brut dans les secteurs, à financer des formules de fins de carrière mises à mal par le gouvernement précédent, ou encore à réduire collectivement le temps de travail pour préserver des emplois et retrouver une vie de qualité.